



## Barème des honoraires au 27 mars 2021

PRIX DE VENTE		HONORAIRE %	
De	à	VENDEUR	ACQUEREUR
1 €	40 000 €	4,50%	4,50%
40.001 €	50.000 €	4,20%	4,20%
50.001 €	80.000 €	4,10%	4,10%
80.001 €	100.000 €	3,70%	3,70%
100.001 €	200 000 €	3,45%	3,45%
200.001 €	300.000 €	3,30%	3,30%
300.001 €	400.000 €	3,00%	3,00%
400.001 €	500.000 €	2,70%	2,70%
500 001 €	et au-delà	2,50%	2,50%

### Les honoraires sont payables par moitié entre le vendeur et l'acquéreur

La délivrance d'une note est obligatoire.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Tranches de prix Honoraires exclus, TVA 20% incluse.

#### ORPI TRANSACTIONS 31

87, route d'Albi, 31200 Toulouse

Tel : 05 34 25 69 07 / Fax : 05 34 25 77 03 / Mail : transactions31@orpi.com

SARL au capital de 20000 € - RCS n°521 557 710 - Carte professionnelle n° T2056 délivrée par la Préfecture de Haute Garonne

Garantie financière de 120 000 € délivrée par la SOCAF, 26 rue de Suffren 75015 Paris